

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS:

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT	MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50	PAR AN.
	CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00	
	UNION POSTALE - - - Frs 20.00	

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit. Directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de: "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adressez toutes communications simplement comme suit:

LE PRIX COURANT, Montréal.

FIN DE GREVE

La grève générale des ouvriers du bâtiment à Winnipeg vient heureusement de prendre fin avec le commencement de la semaine sur une base également satisfaisante pour les patrons et pour les ouvriers. Un comité permanent d'arbitrage a été nommé pour prévenir le retour de semblables ruptures dans l'avenir. Le comité se compose de citoyens marquants qui, dans les affaires commerciales ou la politique, occupent une situation en vue.

Si la grève a pris fin d'une manière un peu inattendue, c'est parce que les entrepreneurs ont répondu du tac au tac aux ouvriers. Devant la menace d'une grève générale, ils ont déclaré que, si les ouvriers ne reprenaient pas immédiatement le travail, ils interrompraient les travaux pour le reste de la saison.

Quand, par sympathie, les ouvriers des différents corps de métiers du bâtiment, se sont mis en grève pour appuyer les revendications des ouvriers plombiers, les employeurs ont facilement réduit les entrepreneurs. C'était l'affaire de quelques jours, pendant lesquels ils toucheraient l'allocation de grève de la caisse des unions ouvrières.

Après réflexion, la question de la grève n'est rien de redoutable pour l'ouvrier qui était certain de ne pas trop souffrir des privations qu'entraînent de longues journées de chômage.

Même pour les entrepreneurs, on était plus certain de leur soumission qu'il fallait achever les travaux entrepris. Les travaux en cours sont nombreux et la saison est avancée. Les ouvriers n'ont pas songé un seul instant que les patrons pourraient fort bien déclarer même la cessation du travail restant de la saison et remettre à la prochaine la reprise du travail; ils ne pouvaient pas s'imaginer non plus que les entrepreneurs consentiraient à leur laisser les profits que la continuation du

travail et l'achèvement de leurs entreprises devaient nécessairement leur laisser.

La situation des entrepreneurs à Winnipeg est tout-à-fait exceptionnelle et c'est ce qui leur a permis de faire face à l'orage dans des conditions plutôt avantageuses. Depuis quelques années les entrepreneurs ont eu autant de travaux qu'ils en pouvaient entreprendre et ils ont réalisé de gros bénéfices. Mieux et plus que jamais ils étaient, au moment de la grève, en mesure de ne pas se laisser dicter les conditions de la main-d'oeuvre qu'ils devaient employer. On a voulu leur imposer l'obligation de n'employer que des ouvriers faisant partie des unions ouvrières, ils s'y sont refusés. Il y a de bons ouvriers en dehors des unions ouvrières, comme il en existe de mauvais parmi les unionistes; les entrepreneurs estiment à bon droit qu'ils peuvent choisir les bons ouvriers là où ils les trouvent, sans avoir à s'inquiéter s'ils font ou non partie d'une union.

La grande lutte aujourd'hui entre patrons et ouvriers, celle qui provoque le plus de grèves, en dehors de la question des salaires, est précisément cette question de l'usine ouverte [open shop] et de la main-d'oeuvre exclusivement unioniste. Selon toute vraisemblance elle devra durer longtemps encore avant de se terminer en faveur de la liberté.

Un régime d'opposition peut, en certains cas et pour une certaine durée, avoir le dessus, mais il ne peut s'étendre partout ni avoir un caractère de permanence.

Jamais les unions ouvrières ne pourront forcer tous les ouvriers à se ranger sous leur bannière. Ils ne pourront pas davantage forcer tous les patrons à n'employer que des hommes des unions.

Et, il arrivera souvent qu'avec la conscience du devoir à remplir envers eux-mêmes et envers leur famille, les ouvriers grévistes devront retourner au travail après une perte de temps et d'argent plus sensible pour eux que pour leurs patrons, sans avoir pu opprimer ces

derniers comme le voulaient les fauteurs de la grève de Winnipeg.

LA SITUATION DES BANQUES

Le tableau de la situation des banques incorporées au 31 août dernier, que publie le dernier numéro de la Gazette du Canada indique que le mouvement des affaires a été plus prononcé en août qu'en juillet.

Il y a, en effet, un gain de circulation de deux millions, la circulation des billets des banques passant de 68 à 70 millions. Pour l'année entière, le gain a été de 7 millions et demi, la circulation en août 1905 n'étant que de 62 millions et demi.

Si nous observons que, dans ce dernier mois, le capital des banques incorporées réunies—capital versé—était de 83 millions alors qu'il atteint actuellement 93 millions, nous remarquons que la proportion de la circulation des billets de banque en regard au pouvoir d'émission de ces mêmes banques n'a pas varié; elle est restée au chiffre de 75.3 p. c.

De fait, les banques peuvent encore émettre pour 23 millions alors que, l'an dernier, avec une moindre circulation, leur limite ne leur permettait pas d'émettre plus de 20 millions et demi de nouveaux billets. Une différence de deux millions et demi en plus ou en moins n'est pas une quantité négligeable, surtout à la veille du grand mouvement des récoltes de grains.

Le portefeuille commercial des banques a augmenté de 7 millions en chiffres ronds pendant le mois d'août, passant à 507,9 millions, au lieu de 500,9 à fin juillet. Pour l'année, l'augmentation a été 60.5 millions, soit d'un peu plus de 5 millions par mois en moyenne. Il ne s'agit là que des escomptes et prêts courants commerciaux consentis au Canada.

Pour les escomptes au dehors, ils ont augmenté de 1.4 million pendant le mois d'août et présentent une augmentation de 10 millions pour l'année.